



EDUCATION | SCOLARISATION | SOINS | APPRENTISSAGES



SESSAD

(Service d'Éducation Spéciale et Soins à Domicile)

&

PCPE

(Pôle de Compétences et Prestations Externalisées)

« Agglomération Nantaise »

SESSAD Pôle Nantais

Antennes Nord 1&2
20 avenue J.J
Rousseau
44800 St-Herblain

Antenne SUD
63 route de Saint-
Sébastien
44200 Nantes

02 40 63 55 36

-

sessadnantes@adapei44.asso.fr

20 avenue J.J Rousseau
44800 SAINT-HERBLAIN

-

02 40 63 55 36

-

pcpeglanantes@adapei44.asso.fr

PCPE GLA
(Gestion Liste d'Attente)

PCPE RAPT
(Réponse Accompagnée Pour Tous)

20 avenue J.J Rousseau
44800 SAINT-HERBLAIN

-

06 64 78 23 82

-

pcpe@adapei44.asso.fr



L'Adapei de Loire-Atlantique

Née en 1955, l'Adapei de Loire-Atlantique est une association loi 1901, elle a créé et gère de nombreux établissements et services spécialisés. A ce jour, elle propose plus de 3000 solutions d'accompagnement pour près de 2700 personnes handicapées, de la petite enfance à l'âge adulte, et emploie près de 1700 professionnels.

Les établissements et services sont organisés dans 3 grands domaines :



Éducation, Soins, Apprentissages, Scolarisation



Vie Professionnelle



Habitat & Vie Sociale

Le SESSAD et les PCPE « Agglomération Nantaise » s'inscrivent dans le domaine « Éducation, Soins, Apprentissages, Scolarisation » du Territoire agglomération nantaise dont la Direction est assurée par Madame Gaëlle LESAGE.

Principes Généraux SESSAD & PCPE

Un **S**ervice d'**É**ducation **S**péciale et de **S**oins à **D**omicile (SESSAD) est un service médico-social accompagnant des jeunes en situation de handicap et leur famille au travers d'interventions d'une équipe pluridisciplinaire sur leurs lieux de vie. Les interventions ont pour but de favoriser l'intégration du jeune et soutenir son parcours en répondant à ses besoins et attentes.

Un **P**ôle de **C**ompétences et **P**restations **E**xternalisées (PCPE) est « *un dispositif souple et adaptable complétant la palette de l'offre médico-sociale, en proposant aux personnes en situation de handicap et leurs aidants, une nouvelle modalité d'accompagnement permettant d'adjoindre aux réponses médico-sociales existantes les compétences d'intervenants en libéral* »

Service et Dispositifs de la Plateforme

Responsable d'Établissement

Emmanuelle RENAUD

SESSAD Pôle Nantais

Chefs de service

Alain CADOT,
Sabrina GUERLOTTÉ &
Blandine LANGEVIN

PCPE GLA

Chefs de service

Alain CADOT,
Sabrina GUERLOTTÉ &
Blandine LANGEVIN

PCPE RAPT

Chef de service

Alain CADOT

Assistantes Administratives

Léa COTTIER & Estelle GUILLOUX

Assistante Administrative

Estelle GUILLOUX



Le SESSAD Pôle Nantais...

... Accompagne 126 personnes de 6 à 20 ans habitant Nantes ou sa proche agglomération et ayant une notification MDPH d'orientation SESSAD « déficience intellectuelle » en cours de validité.

Il est réparti en trois antennes : 2 sur le site de l'IME Armor à Saint-Herblain et 1 à Nantes Sud.

Le SESSAD est ouvert 200 jours par an, suivant en partie le calendrier scolaire.

Les objectifs du SESSAD

Favoriser l'inscription / le maintien de la personne dans son environnement de vie

Proposer un suivi / un accompagnement adapté et personnalisé aux besoins de la personne

Accompagner le développement de la personne

Soutenir l'accueil sur les lieux de vie

Accompagner les familles à travers l'accompagnement de leur enfant (guidance parentale)

Soutenir les apprentissages

Soutenir l'intégration et l'autonomie au quotidien

Informar sur les droits (ouverture de droits)

Les étapes de l'accompagnement

Admission : Inscription auprès du secrétariat, rendez-vous avec la Direction puis rendez-vous avec un psychologue et/ou un médecin, proposition d'une place SESSAD. Signature du Document Individuel de Prise en Charge (DIPC).

Observations auprès de la personne et **définition des objectifs** personnalisés d'accompagnement (PPA) par les professionnels du SESSAD, la personne, la famille et les partenaires.

Accompagnement de la personne par l'équipe de professionnels dans les différents lieux de vie suivant les objectifs définis.

Évaluation et ajustement réguliers des objectifs pour accompagner au mieux la personne et son entourage dans l'évolution de son parcours de vie.

Les modalités d'accompagnement

En individuel ou collectif

Par des professionnels du SESSAD, des partenaires extérieurs...

En fonction des besoins repérés et définis (PPA)



Le SESSAD Pôle Nantais

Les lieux d'intervention

Le SESSAD Pôle Nantais intervient sur les lieux de droit commun et de vie de la personne, par exemple :

Domicile	Établissement scolaire	Périscolaire	En entreprise (stage, emploi)
Club de sport / activités	Dans la vie de quartier	Centre de loisirs	Etablissements et Services Médico-Sociaux

Le « Projet Personnalisé d'Accompagnement »

Les objectifs d'accompagnement de la personne sont définis et revus au moins une fois par an dans le « Projet Personnalisé d'accompagnement » (PPA).

Il est construit en étroite collaboration avec la personne et sa famille, en lien avec leurs attentes, les besoins repérés et exprimés et les observations faites par les professionnels du SESSAD et les partenaires.

Ce document permet de suivre l'évolution de la personne tout au long de son parcours au SESSAD.

Une équipe dédiée

Éducateurs	Psychomotriciennes	Conseillère en Insertion Professionnelle	Assistantes Sociales
Psychologues	Médecin Coordinateur	Médecin Psychiatre	Infirmière

Pour chaque personne, un éducateur référent est identifié pour assurer un lien privilégié et favoriser la coordination entre les différents interlocuteurs.

C'est une personne ressource pour la personne, sa famille et les différents partenaires intervenant dans la situation.



Le PCPE Gestion Liste d'Attente (GLA)...

... Accompagne 26 personnes de 0 à 20 ans, scolarisées en milieu ordinaire, habitant Nantes ou sa proche agglomération et ayant une notification MDPH d'orientation SESSAD « déficience intellectuelle » non mise en œuvre faute de place, et dont la situation est repérée comme fragile voire très fragile (selon des critères définis par la MDPH et l'ARS).

Finalité

Le PCPE GLA est une réponse intermédiaire d'un an maximum. Ce relais propose un accompagnement social, un soutien parental en lien avec la situation de handicap de la personne, une aide à la mise en place d'accompagnement médico-social.

Ce dispositif coordonne l'action de l'ensemble des professionnels participant aux parcours de soins de la personne et se positionne comme service ressource auprès de ses différents lieux de vie.

Les étapes de l'accompagnement

Inscription sur liste d'attente du SESSAD.

Evaluation de la situation par la Direction du PCPE GLA, suivant les critères définis par la MDPH et l'ARS. Puis rencontre de la personne et de sa famille.

Proposition d'un accompagnement par le PCPE GLA. Signature d'un « Plan d'Accompagnement Global » (PAG) pour une durée d'**un an maximum**.

Coordination entre le PCPE GLA, la famille, les professionnels en libéral, les lieux de vie de la personne et les établissements médico-sociaux.

Les objectifs du PCPE GLA

Guidance parentale, appui ressource, accès aux droits

Soutien Ponctuel

Aide à l'élaboration d'une réponse portée à terme par des professionnels en libéral

Une équipe dédiée

Éducateurs
Coordinateurs

Psychologue

Assistante Sociale



Le PCPE Réponse Accompagnée Pour Tous

Pour qui ?

Le PCPE accompagne 18 personnes de 0 à 25 ans, ayant une notification MDPH d'orientation vers un établissement ou service médico-social, repérées et évaluées par la MDPH dans le cadre de la « Réponse Accompagnée Pour Tous », sans solution et réponse médico-sociale adaptée, habitant en Loire-Atlantique (sauf bassin Nazairien et Pornic).

Les objectifs du PCPE RAPT

Concevoir et organiser une réponse transitoire ou pérenne, pour des personnes n'ayant pas de solutions adaptées à leurs besoins malgré leurs notifications en établissement et/ou service spécialisés en mobilisant et coordonnant les acteurs médico-sociaux du territoire, avec pour objectifs :

L'évaluation de la situation sociale

L'évaluation des besoins médico-sociaux

L'ouverture des droits (inscription école, PCH, orientation ESMS...)

L'accompagnement médico-social par des professionnels en libéral, conformément à la nomenclature Séraphin-PH

L'accueil ponctuel en ESMS

L'orientation en ESMS

Finalité

Le PCPE permet notamment de :

Formaliser un Plan d'Accompagnement Global (PAG)

Délivrer des prestations auprès des familles et des aidants telles que de la guidance parentale

Délivrer des prestations directes ou indirectes

Coordonner les interventions effectuées par les partenaires

Une équipe dédiée

Éducatrices
Coordinatrices

Assistantes Sociales

Médecin Pédiatre



Le PCPE Réponse Accompagnée Pour Tous

Les étapes de l'accompagnement

Une **saisine RAPT** doit être déposée auprès de la MDPH. En fonction de l'évaluation de la situation, la MDPH peut soumettre la situation au PCPE RAPT.

Lors d'une **rencontre** entre la famille, la MDPH et le PCPE RAPT, une **proposition** d'un accompagnement par le PCPE RAPT est faite à la famille.

Après accord de la proposition d'accompagnement : **signature** d'un « Plan d'Accompagnement Global » (PAG) pour une durée d'un an maximum.

LE PCPE RAPT **soutient la famille et la personne** dans leurs démarches afin d'éviter une dégradation de la situation en sollicitant l'ensemble des acteurs locaux susceptibles de pouvoir répondre aux besoins.

Le PCPE **propose l'intervention** de professionnels (libéraux ou salariés) par exemple : éducateur, psychologue, orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute... et ce, dans les lieux de vie.

Tout au long de l'année d'accompagnement, il y a une **évaluation régulière** de la situation, en lien avec la MDPH, la famille, la personne et le PCPE RAPT.

Les champs d'intervention du PCPE RAPT

Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne

Accès à l'hébergement

Scolarité

Réhabilitation par l'activité ou le travail

Vie sociale et développement personnel

Accès à la santé, aux soins

Liaison avec les partenaires, les aidants...

Partenaires



Maison départementale des personnes handicapées



Contacts MDPH

02 28 09 40 50

reponse-accompagnée@mdph.loire-atlantique.fr

Accès

Le SESSAD Pôle Nantais, le PCPE GLA & le PCPE RAPT vous accueillent :
Sur rendez-vous du lundi au vendredi
Et par téléphone de 09h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 (16h00 le mercredi)

**20 avenue Jean-Jacques Rousseau
44800 SAINT-HERBLAIN
(Au 1er étage de l'IME Armor)**

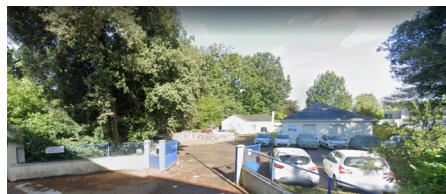


En transport en commun
C6 et 59 : arrêt TILLAY
C20 : arrêt DERVALLIERES

En voiture
Stationnement possible sur les parkings du
Poney Club du Houssais ou de l'école du
Condorcet.
Accès à pied par chemin piétonnier.

Pas de stationnement sur l'établissement.

**63 route de Saint-Sébastien
44200 NANTES**



En transport en commun
4 : arrêt GRENERAIE
28 : arrêt MARTELIERE
C9 : arrêt PORTECHAISE

En voiture
Stationnement possible sur l'établissement



Adapei de Loire-Atlantique

Association Départementale des Amis et Parents
de Personnes Handicapées Mentales

13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1

Tél. 02 40 12 22 90

